



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 19 septembre 2017

OUCQUES-LA-NOUVELLE : DES TRAVAUX RÉALISÉS AU COLLÈGE LAVOISIER

Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, a eu le plaisir de visiter le collège Lavoisier de Oucques-la-Nouvelle, en présence des Conseillers départementaux du canton de la Beauce, Maryse Persillard et Claude Denis, et du Principal de l'établissement, Didier Dugué. Le collège a bénéficié de travaux d'amélioration pour cette rentrée scolaire.

En 2017, le Conseil départemental de Loir-et-Cher a investi 300 000 € pour les travaux d'amélioration du collège Lavoisier à Oucques-la-Nouvelle.

Les principaux travaux réalisés cette année sont : le réaménagement de la cour (enrobés et espaces arborés), le remplacement des menuiseries bois du bâtiment principal et la construction de vestiaires pour le personnel de restauration.

En charge de la restauration scolaire dans les collèges, le Département fait de la pause déjeuner un moment de plaisir où le « bien manger » est primordial. Les repas sont préparés sur place par les cuisiniers du Conseil départemental pour garantir une restauration scolaire de qualité.

Sébastien Provost, le chef de cuisine de ce collège, privilégie les circuits de proximité ; une priorité pour le Conseil départemental en matière de restauration scolaire.

Sébastien Provost propose aux collégiens de nombreux repas à base de produits locaux (charcuterie, fromage de chèvre, pain, produits laitiers, viande, etc.).

Le Conseil départemental s'engage auprès de tous les collèges afin de garantir aux jeunes Loir-et-Chériens les meilleures conditions d'apprentissage. Pour cela, le Département investit chaque année 8 millions d'euros dans la construction, la rénovation et l'entretien des établissements.

Un état des lieux régulier est effectué dans les 26 collèges publics du département afin de répertorier les différents travaux nécessaires pour garantir de bonnes conditions de travail et d'accueil aux élèves.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12